



## PHOTOGRAPHIE STATISTIQUE

## L'égalité financière entre les femmes et les hommes n'est pas une réalité en Wallonie

À l'approche de la Journée mondiale de lutte contre la pauvreté, l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) publie ce mardi le quatrième cahier de sa publication « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie » consacré aux revenus, à la pauvreté et à la dépendance financière. Parmi les constats : le taux de dépendance financière des femmes (27%) vaut plus du double de celui des hommes (12%). Leur revenu moyen n'atteint que 70% de celui des hommes. Les mères de familles monoparentales sont confrontées à un taux de risque de pauvreté très élevé (47%). Au-delà des chiffres, l'étude propose des pistes politiques d'amélioration pour lutter contre ces inégalités (marché du travail, système de sécurité sociale, etc.).

### Nouveauté méthodologique : étudier les revenus de chacun et pas du ménage

Si de nombreuses analyses comparent les taux de risque de pauvreté des hommes et des femmes, en se basant sur l'ensemble des revenus de leurs ménages, nous proposons une étude quelque peu différente. Pour une fois, nous étudions, non pas les revenus du ménage, mais **les revenus perçus à titre personnel par les femmes et les hommes** : salaires, allocations, pensions... Une telle approche permet de construire **un taux de dépendance financière**, alternative individuelle au taux de risque de pauvreté.

L'approche individuelle dévoile ainsi des inégalités importantes que ne captent pas les indicateurs classiques calculés au niveau des ménages. Par exemple, **en Wallonie, en 2017, le taux de dépendance financière des femmes (27%) vaut plus du double de celui des hommes (12%)** alors que leurs taux de risque de pauvreté sont plus proches – ils s'élèvent respectivement à 21% et 18%. Les écarts de revenus annuels nets sont aussi importants : **le revenu moyen des femmes n'atteint que 70% du revenu moyen des hommes**. Cela constitue une inégalité plus importante que les écarts de salaires. En effet, **le salaire annuel brut moyen des femmes (tous temps de travail confondus) s'élève en Wallonie à 78% de celui des hommes**.

### Des inégalités de revenus qui ne diminuent que faiblement en 10 ans

La faible diminution des inégalités de revenu entre femmes et hommes avec le temps ne change guère ce tableau sombre. Ainsi, sur plus d'une décennie, **entre 2005 et 2017, le taux de dépendance financière des Wallonnes ne s'est réduit que de 6 points de pourcentage, passant de 33% à 27%**. Sur la même période, **le revenu moyen des femmes, exprimé en pourcentage du revenu moyen des hommes, est passé de 59% à 70%**. L'évolution, certes positive, est lente et la situation actuelle témoigne d'inégalités qui restent criantes.

## Des indicateurs complémentaires

Les indicateurs alternatifs que nous avons développés n'ont pas pour vocation de remplacer les taux de risque de pauvreté classiques ni d'autres indicateurs construits à partir des revenus du ménage : les deux types d'indicateurs (individuels et au niveau du ménage) sont fondamentalement complémentaires. **Cette complémentarité s'illustre très bien dans le cas des mères de familles monoparentales. Cette catégorie est confrontée à un taux de risque de pauvreté très élevé (47%) mais à un taux de dépendance financière plutôt faible (7%).** Cela s'explique par le fait que les femmes seules avec enfant(s) vivent généralement dans des conditions précaires parce que leur seul revenu permet difficilement de répondre aux besoins de toute une famille. Par contre, elles sont indépendantes financièrement au sens où elles vivent sans compter sur une part du revenu d'un conjoint (ou d'un parent).

## Au-delà des chiffres, des pistes politiques d'amélioration

Ces constats nous montrent que l'égalité financière entre femmes et hommes est loin d'être une réalité en Wallonie. Quelques pistes politiques d'amélioration peuvent être envisagées. **On peut tout d'abord lutter contre les inégalités sur le marché du travail** en s'opposant tant aux discriminations directes et indirectes. **Permettre aux jeunes mères de concilier emploi et parentalité à travers une offre suffisante et financièrement accessible de milieux de garde d'enfants de qualité** constitue une piste d'action importante. **Éviter une division sexiste du travail au sein des ménages en luttant contre les stéréotypes et en garantissant une utilisation équivalente des congés parentaux et de naissance par les deux parents** ne peut aussi qu'avoir des répercussions positives.

Par ailleurs, on pourrait **réformer le système de sécurité sociale pour le rendre moins défavorable aux femmes**. Par exemple, **supprimer le statut de cohabitant permettrait d'augmenter les revenus de remplacement de nombreuses femmes. Réduire l'influence de l'insertion antérieure sur le marché de l'emploi sur l'accès à et le montant de certaines prestations** (par exemple les allocations de chômage ou les pensions de retraite) diminuerait aussi les inégalités de revenu. **Permettre aux femmes d'accéder plus facilement aux pensions alimentaires en cas de séparation**, en assouplissant certaines conditions juridiques et en élargissant les missions du Service des créances alimentaires (SECAL) augmenterait le revenu des femmes séparées. Cependant, certaines de ces mesures doivent être étudiées avec prudence, car il faudrait éviter qu'elles ne créent des pièges à l'emploi cantonnant les femmes au foyer afin de se consacrer au travail domestique.

Le quatrième cahier de la publication « Égalité entre les femmes et les hommes en Wallonie. » est disponible à cette adresse : <https://www.iweps.be/publication/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-en-wallonie-2019-cahier4/>

**L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>